

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 920

présenté par

M. Saintoul, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, Mme Legrain,
Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu,
M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot,
M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome,
M. Ruffin, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terrenoir, Mme Taurinya,
M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Rédiger ainsi l'alinéa 66 :

« Le programme MGCS n'aboutira pas. La commande récente de Leopard, pouvant porter jusqu'à 141 exemplaires, indique le peu d'investissement réel de l'Allemagne dans le projet. Pourtant le Gouvernement s'entête dans la poursuite de ce programme voué à l'échec, depuis que l'Allemagne a fait entrer de force dans le programme le groupe Rheinmetall. La France doit dès à présent mettre en oeuvre un projet alternatif. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES prend acte de la fin du programme MGCS.